



HAL
open science

Le projet urbain : du dessein au dessin

Zahia Maghnous-Dris

► **To cite this version:**

Zahia Maghnous-Dris. Le projet urbain : du dessein au dessin. Penser la ville – approches comparatives, Oct 2008, Khenchela, Algérie. pp.158. halshs-00381035

HAL Id: halshs-00381035

<https://shs.hal.science/halshs-00381035>

Submitted on 5 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le projet urbain : Du dessein au dessin

MAGHNOUS DRIS Zahia¹

Le projet urbain comme outil de développement local social dans la politique de la ville, comme outil de trame urbaine, vecteur de lien social, implique un nouvel art de repenser la ville qui nous renvoie également à la réflexion sur la refonte des programmes de l'enseignement de l'architecture en vue de la production de l'espace urbain.

La réflexion sur l'enseignement se caractérise par le fait que nous considérons qu'une école d'architecture doit préparer ses étudiants à devenir des architectes¹ qui interrogent l'état des choses afin de pouvoir contribuer à la redéfinition des conditions dans lesquelles l'architecture est produite, débattue et représentée.

Cette formation au projet urbain où la notion de savoir est intimement liée à la notion de savoir-faire, assure aux participants une qualification technique afin d'agir dans les champs de l'aménagement urbain, de la transformation des territoires et du paysage et leur permet également de développer leur capacité de dialogue et de négociation avec les différents acteurs de la ville.

La construction d'une hypothèse : Le projet urbain, un outil innovateur dans la réflexion urbaine

Entre son enseignement et sa pratique de nombreux liens se sont créés tant il est clair que l'architecture ne saurait être enseignée par une approche uniquement théorique.

En effet, l'école n'est pas un lieu d'apprentissage d'un métier sans lien avec la réalité quotidienne des populations. Elle a été de tout temps en prise avec celle-ci. La tradition Beaux arts envisageait le temps scolaire comme une étape indispensable de la connaissance des différentes cultures architecturales et constructives. L'après seconde guerre mondiale fait basculer l'architecture dans le domaine du quantitatif d'où la culture devient secondaire et les architectes y pallient en mettant l'accent sur le rationnel et le social². L'enseignement d'aujourd'hui encourage l'initiative personnelle et l'innovation formelle est devenue un impératif catégorique. A cet enseignement qui engendre des frustrations sans précédent, quelques chercheurs ont tenté d'opposer un enseignement basé sur l'engagement politique. Non la politique au sens des partis, mais à celui de l'implication dans la

¹ Département d'Architecture, Université Mentouri De Constantine

ville. Cela s'est fait en démontrant la supériorité de l'îlot sur la barre, en insistant sur les vertus de la division parcellaire, en exigeant la mixité des programmes et en accordant une place primordiale à l'habitat et à l'artisanat³, tout simplement en ressuscitant la ville continue. Le fruit de leur mouvement s'est soldé par une réforme du système pédagogique, en Europe et ailleurs, dont la réflexion est orientée vers un enseignement "engagé" en architecture.

Dès lors, depuis quelques années, cette question de réforme est au sein des débats et au stade de l'expérimentation dans certaines écoles. Ces préoccupations s'inscrivent dans les débats de comment reconstruire la ville⁴ en procédant à une refonte des outils d'intervention sur le milieu urbain. L'évolution des pratiques, nécessaire au regard des nouvelles problématiques propres à l'espace urbain moderne, se traduit notamment par l'éclosion, sur le territoire national comme à l'étranger, de projets d'un nouveau type regroupés sous l'appellation « projet urbain.»

Le projet urbain, une définition possible

"...Le projet urbain ne relève pas d'une profession, mais d'une compétence, il n'est pas une procédure mais une démarche"... "Il est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là, des traces, du substrat, une reconnaissance du mouvement et du flux dans lequel on se situe, des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après."⁵

Il est en premier lieu "un cadre de pensée pour régénérer la ville au profit de ses habitants. Et il est aussi un guide de l'action pour adapter la ville à la demande sociétale et jouer comme levier économique, social et urbain."

Ainsi, dans un nouveau contexte démocratique et décentralisé non technocratique, le projet urbain ne peut pas s'ériger en tant que méthode, mais comme une série de démarches relatives à chaque contexte, en mettant au point des outils de planification contextuelle qui soient proches de la réalité et ouvertes à la discussion.

Saisissant toute la réalité urbaine, le projet urbain ne signifie pas seulement un projet d'urbanisme ou projet d'architecture, il implique, soit comme facteur de réalisation, soit comme objectif poursuivi, la prise en considération du support économique, social, culturel de ses opérations à toutes les échelles urbaines.⁶ En l'occurrence, quelques principes semblent être partagés par l'ensemble de ceux qui s'intéressent à la question. Mettre en place les outils d'édification ou de réédification de la ville revient à concevoir et dessiner l'espace public⁷, découper le sol à bâtir, après avoir défini des objectifs et des stratégies spatiales s'inscrivant dans la longue durée.

Les enjeux urbanistiques du projet urbain

Le projet urbain s'inspire de l'approche projectuelle qui s'inspire elle-même de l'histoire et la géographie du site. Sa conception du projet urbain prend appui sur des références culturelles et

formelles qui remettent à l'honneur des notions empruntées à la ville traditionnelle, ignorées par l'urbanisme fonctionnaliste qui a fait table rase de l'épaisseur historique des villes.

Le projet urbain renvoie avant tout, à un souci de retrouver une qualité des espaces urbains et des pratiques de la ville, il renoue également avec les fondements de l'urbanisme contextualiste qui tendent à exprimer les richesses et les diversités des discours architecturaux où chaque lieu est unique. La mission de l'architecte serait d'abord de s'inspirer du "Génie du lieu", tout en cuirassant l'apport de l'imaginaire. Ainsi, le projet urbain restaure donc une médiation constructive entre techniques conventionnelles et idées innovatrices. En plus de sa fonction socio-spatiale, il doit être le résultat d'une jonction de formes et de normes qui permettent d'assurer au projet un attrait visuel, véhiculant une image de la ville et du cadre de vie urbain et faisant du projet un repère inéluctable dans le décryptage de l'espace urbain.

Désormais les fonctions de composition urbaine de mixité fonctionnelle, d'esthétique et d'embellissement urbain autrefois traités de dépassées, sont à l'honneur⁸. L'application de ces notions renvoie au retour à l'"art urbain" délaissé pendant l'époque fonctionnaliste. En somme, la ville selon ce nouveau concept doit retrouver son rôle de cadre agréable pour les rencontres, les échanges, et la vie sociale. L'image⁹ qu'elle doit donner est aussi importante que les prestations qu'elle doit fournir.

Les fondements théoriques du projet urbain

Le travail fin d'analyse typo morphologique¹⁰ effectué sur plusieurs villes a permis l'établissement d'une culture du projet qui a conduit à la nouvelle notion : le projet urbain. Cette analyse urbaine se présente comme une alternative dont le souci est de contrôler la production architecturale en s'intéressant de près aux solutions appliquées dans le passé, formes considérées comme ayant répondu aux besoins et aux idéologies esthétiques de leur époque.

Cette approche est fondée sur la relation **Architecture/ Ville /Histoire**.

La double relation à l'histoire et au projet renverrait à la problématique d'intégration entendue comme une volonté de composition urbaine et architecturale où le projet s'inscrit dans un espace-temps défini par un tissu, une société et une époque.

L'entreprise typo-morphologique est donc orientée vers une double piste : la première, horizontale qui s'intéresse à la description de l'objet empirique (étude à posteriori), la seconde, verticale qui assure l'ascension vers la compréhension, la conceptualisation et la théorisation. Cette méthode induit un savoir sur lequel s'appuierait le projet.

Donc il est plus que nécessaire de reprendre les bases de l'analyse structurale, de lire la ville comme une organisation, d'en démontrer la logique et d'en décrire la structure formelle. La voie est largement ouverte depuis les études italiennes sur la forme urbaine et les types architecturaux qui ne

négligent ni l'étude fine des croissances de tissu, ni les phases de croissance de l'ensemble, de façon à éclairer si bien le système urbain par ses modes structuraux successifs¹¹.

En conséquence, la formation à la morphologie urbaine doit faire partie intégrante de la culture de l'architecte, et de l'enseignement de l'architecture.

Ainsi, l'enseignement du projet par le projet urbain apparaîtrait comme une démarche novatrice, nécessitant de nouvelles méthodes pédagogiques et un champ de connaissances à construire et à promouvoir.

Le Projet urbain substitut au couple Architecture et Urbanisme

Toute dialectique marque une voie. Il en est de même pour l'architecture et l'urbanisme¹². Si l'enseignement de ces deux disciplines est distinct –Ecoles d'architecture et Instituts d'Urbanisme– notre cadre de vie révèle pourtant leur dépendance réciproque. L'objectif pédagogique de l'enseignement est de discerner les liens qui les unissent et de traduire dans l'espace ce qui en résulte.

Centrés sur la formation du projet urbain, les enseignements proposés viseront à donner aux étudiants les outils et les méthodes nécessaires pour appréhender le fait urbain contemporain dans toute sa complexité formelle et spatiale. Dans cette mesure, s'agit de former les étudiants au rôle des savoirs de la discipline architecturale dans la production et la gestion de la ville et favoriser ainsi leur futur positionnement comme acteurs à part entière de la maîtrise d'œuvre urbaine. Dès lors les principaux objectifs assignés à cet enseignement sont :

- Former les étudiants au projet urbain entendu comme la qualification concrète des espaces –donner forme au concret et au visible de la ville–, et ce à des niveaux et des échelles opératoires multiples.
- Développer la connaissance et la compréhension des mécanismes de formation des territoires urbains contemporains.
- Mobiliser des outils d'analyse pertinents au regard de la complexité même des territoires étudiés.
- Identifier et mettre en œuvre dans le travail de projet, les dispositifs et les principaux instruments opérationnels et conceptuels du projet territorial et urbain.

Afin d'atteindre ces objectifs, de nouvelles modalités s'imposent dans le processus pédagogique, à savoir :

- Une nouvelle mixité entre l'atelier et les enseignements théoriques

Il s'agirait de lutter contre la démarche courante, dans les écoles d'architecture, qui vise à séparer la théorie et la pratique et qui consiste, d'un côté, à sensibiliser l'étudiant à la sociologie, au paysage, à l'histoire de l'espace public et, d'un autre côté, à concevoir des projets. Cette attitude nous paraît négative car le moment où l'étudiant est le plus à même de comprendre les différents savoirs, c'est justement le moment où il réalise son projet. C'est dans cette situation, mobilisé par la compréhension de son site, que les enseignements théoriques devraient être dispensés, car la pédagogie s'appuie sur la pratique du projet. La pédagogie comprend des cours théoriques directement liés aux thèmes abordés dans les projets dans une optique différente des grands cours magistraux généralement déconnectés de l'activité projectuelle.

-Un renouveau dans l'organisation du cursus universitaire

L'éventail d'intervention d'un architecte dans notre environnement est tel qu'il est difficile de cerner l'enseignement de l'architecture. Toutefois, l'objectif pédagogique est d'essayer de déterminer pour chaque étudiant son échelle d'intervention. La confrontation de ses acquis avec la réalité -fût elle banalisée- lui permettra de développer ses potentialités et d'atteindre cet objectif : apprendre, comprendre, communier et agir.

La problématique générale des enseignements relève ainsi, avant tout, des questions qui ont trait aux échelles des projets dans lesquelles interviennent les architectes (et/ou paysagistes), et plus largement qui ont trait aux référents et modes opératoires des projets sur lesquels choisissent d'intervenir en commun les différentes disciplines et acteurs soucieux de donner forme aux différents problèmes spatiaux, questions territoriales et préoccupations sociétales.

Le dispositif pédagogique adéquat pourrait être classé en 3 catégories :

- 1- L'étudiant architecte qui apprend à concevoir un objet ayant un sens dans la ville ;
- 2- Celui qui fait un morceau d'architecture urbaine dans la ville dont les implications correspondent à une échelle plus large ;
- 3- Celui qui approfondit sa formation professionnelle en choisissant d'être un urbaniste-architecte de stratégie urbaine.

A notre sens, ces trois échelles différentes peuvent s'enchaîner et se compléter dans la formation, mais doivent correspondre à des temps d'enseignement différents.

- La réhabilitation d'un programme d'enseignement à la lumière de la technicité du projet urbain et le langage de la technique

L'architecture nécessite un potentiel d'imagination qui ne s'enseigne pas, en parallèle son enseignement est bâti sur une grammaire technique. La nécessité de mieux comprendre, d'assimiler les techniques, de participer en somme aux connaissances fondamentales de l'Art de construire, est apparue, ainsi que le besoin de pratiquer des bases sélectives dès les premiers choix des étudiants désireux de s'intéresser à ce métier.

Aujourd'hui, quand cette génération de nouveaux architectes formés dans un temps relativement court, arrive sur le terrain professionnel, elle n'a qu'une compétence limitée. Le dessin ne fait pas partie des critères de formation, alors que ce langage est la langue de base des problèmes bien précis de la création.

La solution à proposer afin de remédier à cette problématique, est de restaurer la place du "dessin" dans les programmes d'enseignements du projet urbain¹³. Dans le 1^{er} cycle sanctionné par le diplôme d'études en architecture, les enseignements regrouperont d'une part, l'enseignement des arts plastiques et visuels et d'autre part, l'enseignement des techniques de la représentation. Cet enseignement devrait être présent de manière linéaire, verticale, mais aussi transversale dans l'organisation pédagogique.

- Le dessin "langage" de la technique et "acte de lecture " dans l'initiation au projet urbain

A la peur du projet d'architecture ressentie et vécue par les étudiants et les complexes développés en eux par l'angoisse de la "création architecturale", l'initiation au projet urbain vient y substituer le concept d'innovation qui permet de développer des rapports de conscience critique à l'égard de l'activité de projection architecturale et urbaine. Ce constat a été soutenu par Bernard HUET, qui écrit :« *Pour qu'une donnée puisse être intégrée, elle doit prendre l'aspect d'un syntagme qui associe étroitement contenant et contenu, forme et structure, presque à la manière d'archétypes architecturaux prêts à l'usage et de lieux communs, à partir desquels un étudiant peut décliner chaque partie de son projet. Pour la construction cela signifierait mettre en place un véritable cours de morphologie des structures, mettant à la disposition des étudiants une anthologie architecturale des types construits.* »¹⁴ Nous devons chercher une action unitaire de l'architecture et de l'urbanisme par le biais d'une approche analytique, orientée dans une optique structuraliste¹⁵.

Dès lors le contexte urbain ou cadre bâti environnant dont lequel s'inscrivent et sur lesquels s'appuient les techniques de projection, devient la source des références théoriques aux outils d'analyse et de lecture et permet d'asseoir une stratégie à l'activité de la conception architecturale.

Cet acte de lecture, qui nous permet de comprendre l'être et le devenir de l'objet est pour nous un acte qui doit se finaliser par un autre acte tout aussi important puisqu'il concerne l'essentiel de notre pratique : produire un bâti nouveau.

Face à cette demande, les tissus urbains traditionnels, bien que constitués d'un cadre bâti vétuste, répondent toujours aux nombreux critères de satisfaction urbaine. Cette ville, œuvre construite à travers le temps, son histoire urbaine mérite d'être redécouverte par l'enseignement du projet. Pour nous, il s'agirait d'opérer un ressourcement, à travers la lecture de l'espace de la ville, véritable livre ouvert sur l'architecture où tous les courants sont représentés et offrent une abondance de leçons, qu'elles proviennent des établissements coloniaux ou pré coloniaux.

Il ne s'agit nullement de copier le passé, de faire du pastiche, mais de tirer un enseignement pour concevoir des espaces référenciés, vécus comme projetés, en mesure d'être alliés au cadre bâti existant, exprimant la persistance d'une manière de vivre. Notre conviction réside dans le fait que nous percevons une certaine qualité dans une production architecturale quand cette architecture est exprimée par des formes qui composent un code linguistique dans lequel une société où une communauté se reconnaît.

Il est cependant important de souligner que la lecture de cette œuvre par le dessin, spécialement par le « relevé », constitue aujourd'hui un enjeu qui dépasse le domaine strict de l'apprentissage du dessin. Il constituera plutôt un savoir-faire qui servira de soubassement pour la sauvegarde de notre patrimoine architectural. Comme il a été mentionné dans La charte d'Amsterdam : « Le patrimoine architectural est un capital spirituel, culturel, économique et social aux valeurs irremplaçables. Toute diminution de ce capital et d'autant plus un appauvrissement que perte des valeurs accumulées, ne peut être compensée même par des créations de haute qualité, en outre la nécessité de ce patrimoine est une source d'économie. ¹⁶»

Le relevé d'architecture n'est pas compris simplement comme une opération de mesurage correcte ou comme un instrument de documentations et d'observations, mais sera une opération de lecture complète de l'œuvre étudiée inscrite dans un moment historique donné parmi les secteurs où la société est en rapport avec les constructions architecturales.

C'est un exercice méthodologique¹⁷ visant à déterminer la structure d'un bâtiment, d'un ensemble de bâtiments ou d'un tissu, d'où son intérêt réside dans la correspondance entre les phases de l'analyse et celles de la conception d'un langage.

Enfin, dans une perspective semblable et en opposition à la séparation entre "analyse" et "projet", se développera la pratique du projet descriptif, c'est-à-dire d'un projet qui naît de l'observation et de l'écoute de l'existant. Ce type de démarche fait écho au développement de la description dans les sciences sociales, c'est-à-dire d'une attitude qui tente, plutôt que de recourir à des schémas interprétatifs préexistants, de rendre compte de la logique interne d'une action telle qu'elle se donne à voir ou à entendre dans la pratique sociale ordinaire.

Conclusion

Le projet urbain est une action globale et négociée pour créer un environnement de qualité, articulant le passé au futur. Il correspond donc à une nouvelle manière de penser l'urbanisme, non pas comme lieu de convergence d'un pseudo consensus suivant une approche statique mais comme un processus évolutif qui conduit à des remises en question permanentes. Il invite à l'ouverture des disciplines qui doivent désormais intégrer une logique de projet : projet politique, projet économique, projet social et projet culturel doivent tous s'exprimer dans un projet urbain qui se veut avant tout un projet collectif.

Outillé d'une dimension temporelle, il est capable de saisir les grands mouvements sociaux et d'en identifier les directions. Son objectif est de veiller à maintenir l'équilibre entre « horizons d'attente » et « espaces d'expérience ». Ainsi son mot d'ordre pourrait être de s'intéresser à la ville réelle et à ses dysfonctionnements plutôt que de rêver à la ville idéale.

Ainsi, il est nécessaire de lutter contre la démarche courante, aussi bien sur le terrain que dans les écoles d'architecture, qui vise à séparer le projet de l'histoire de l'architecture et de la ville. L'évolution des techniques de projection ne se fait pas ex-nihilo. Ces techniques s'accrochent à quelque chose de préexistant, que nous ne pouvons ignorer pour comprendre le monde contemporain et aussi pour s'inscrire avec humilité et pertinence dans une dynamique urbaine existante.

Pour se faire, nous pensons qu'il faut établir l'existence d'un domaine d'acquisition de connaissances, de théories et de conceptions, qui se traduit par la morphologie architecturale et urbaine. Les tissus homogènes traditionnels présentent des types d'espaces, des rythmes... dont on peut tirer des lois valables à notre époque, car, si les techniques ont évolué, l'homme a peu changé dans ses dimensions et ses besoins relationnels. L'analyse urbaine permet de définir le lieu théorique du projet. Ce lieu est la parcelle dans une logique de solidarité des parcelles et de distribution de bâti qui fait le tissu, et arrive jusqu'à l'amorce de la structuration hiérarchisée de la ville, jusqu'à des figures plus compliquées, éléments de composition urbaine capables de prendre en compte la croissance de l'ensemble urbain à un niveau plus global. Ainsi, on n'analyse pas la forme urbaine comme une donnée, mais on s'intéresse plutôt aux mécanismes de sa formation en considérant la forme dans un processus, et non pas d'objet.

L'analyse du travail, en se nourrissant de toute la richesse de l'observation clinique¹⁸, et en s'appuyant sur des cadres théoriques adéquats à la complexité de la pratique architecturale, semble être une voie intéressante pour atteindre et assurer la dimension existentielle d'une vie urbaine.

Le projet urbain devrait être enseigné donc tout le temps, dès la première année, avec les enseignants professionnels conscients de l'importance de l'enjeu, et non pas en 5^{ème} année¹⁹ quand

il est presque déjà trop tard et que les étudiants sont habitués à travailler l'objet architectural de façon isolée.

Le projet urbain est saisi à toutes les échelles de la réalité urbaine dans la pratique urbaine, sa conception démarre de l'échelle globale à l'échelle locale, cependant à l'inverse, dans l'enseignement il est initié par l'échelle locale -l'échelle spatiale- et progresse au fil des cycles à travers l'échelle temporelle aux stratégies spatiales.

C'est un état d'esprit qu'il faut enseigner dès le départ en sensibilisant les étudiants à prendre conscience que chacun de leurs gestes dans la ville a un impact sur la vie des gens, sur leur quartier, le territoire, voire sur la stratégie urbaine.

¹ L'architecte est avant tout un intellectuel qui a des outils pour transformer le monde.

² Séparation de l'école d'architecture et de l'école des beaux arts en 1968 qui s'est soldée par l'élaboration du programme de 20 novembre 1975, opérationnel jusqu'aux nos jours dans le département d'architecture et d'urbanisme à Constantine.

³ L'équipe des enseignants chercheurs: architectes, urbanistes, paysagistes, sociologues, tels que PANERAI Philippe, CASTEX Jean, DEPAULE Jean Charles.... avec d'autres, ont mené une réflexion sur la ville et l'urbain-la crise de la ville-, ils sont arrivé à ces résultats qui ont bouleversé la pensée urbaine.

⁴ "... un âge I caractérisé par la lenteur, l'accumulation, la continuité urbaine autour des places, la ville industrielle a inventé la révolution de l'âge II, fascinée par la technique et l'idéal table rase; l'âge III quant à lui compte ce double héritage contradictoire et essaye de le repenser avec une nouvelle approche et une nouvelle philosophie urbaine.", écrit par Christian De PORTZAMPARC, 2002, Paris Rue nationale (remodeler par densification légère), in Projets Urbains en France, Ed. Moniteur, p. 192. ⁴

Dans la même optique MONGIN Oliver a écrit en 1995 : " l'âge III de la ville a pour ambition de succéder aux deux époques qui l'ont précédés : L'âge I qui a fabriqué la ville avec ses maisons, ses immeubles et ses places accolées; l'âge II de la ville moderne, de l'automobile, et des bâtiments solitaires, universels indifférents aux sites et aux lieux. L'âge III hérité de ses deux modèles se devra de les transformer, de les réhabiliter." , in "Vers la troisième ville ?", Ed. Hachette, Paris, p. 85.

⁵ DEVILLERS Christian, Le projet urbain,, édition. Un Pavillon de l'Arsenal, Paris, 1994, pages 12-13

⁶ J. BOUINOT, *La gestion stratégique des villes*, A. Colin, 1995, Paris.

⁷ La conception des espaces publics est, en effet, restée très longtemps cantonnée, du fait du développement extrêmement rapide des villes et de la circulation automobile, dans une approche essentiellement fonctionnelle. Les déplacements et le stationnement ont été privilégiés au détriment de la vie locale et du cadre urbain. Fort de cette nouvelle prise de conscience, les villes donnent, de nos jours, une plus grande importance à l'aménagement de ces espaces et à la manière dont les habitants entrent en relation avec cet espace. La capacité à penser la complexité de la ville et à concevoir des lieux de vie en intégrant les différentes fonctions qui y cohabitent ainsi que les attentes des habitants, peut être assurée par l'innovation et l'esprit créatif de l'équipe des concepteurs."

⁸ Le projet urbain est synonyme de retour aux parcours, à la place, à la rue, aux ambiances changeantes des lieux, aux contrastes visuels, auditives et sensoriel et à la promenade urbaine.

⁹ La démarche d'embellissement se traduit par :

-Le souci de l'image de la ville notamment par les gestionnaires, dans un monde où la concurrence entre les villes et aussi une affaire d'image de marque.

-La recherche d'un impact visuel et médiatique, par des objets architecturaux et des espaces urbains dessinés sur la base de formes géométriques empruntées à l'histoire et transmettant un message perceptible par les usagers de la ville.

- Le développement d'un tourisme culturel qui suggère un effort considérable d'embellissement dans lequel le patrimoine architectural et urbain et la qualité des espaces urbains, ont un rôle déterminant.

- La préoccupation écologique qui exige une bonne intégration des édifices dans les paysages urbains et naturels ainsi qu'une composition équilibrée du bâti et du végétal et un traitement paysager des espaces urbains qui s'inscrivent dans la "composition paysagère."

¹⁰ Au terme des définitions du couple typo morphologie, notons simplement que la typologie renvoie vers l'échelle architecturale alors que la morphologie, elle renvoie vers l'échelle urbaine.

Leur connivence est certaine. Le couple typo morphologie en s'intéressant au bâtiment et au territoire via le quartier et la ville, à travers des problématiques complexes associant une multitude de dimensions concernant aussi bien les données du " locus " que l'espace dans sa matérialité, permet une étude de la ville dans son acception la plus étendue. »

in DRIS MAGHNOUS Zahia mémoire de magister, " La redéfinition des espaces d'articulation dans les villes duales: L'espace de la Brèche à Constantine ", 2002, institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine.

¹¹ PANERAI P., DEPAULE J.C., DEMORGAN M., VEYRENCHÉ M., 1980, "Les éléments de l'analyse urbaine", A.A.M., Bruxelles.

L'espace urbain est saisi dialectiquement comme :

1- Un tout qu'il s'agit d'observer, de découper' d'ordonner de re-composer.

2- Un ensemble d'éléments qu'il s'agit de reconnaître, de rassembler, d'articuler.

¹² L'enseignement de l'atelier durant le cursus universitaire est disputé, aujourd'hui encore en Algérie, entre l'option urbanisme qui affirme la nécessité du plan et l'option architecture qui affirme au contraire la priorité du projet.

¹³ A Constantine, dans le département d'architecture et d'urbanisme, le volume horaire par semaine pour les enseignements de l'atelier avec cours de dessin, est de 10 heures et de 3 heures pour la géométrie descriptive et perspective, soit un volume annuel de 364 heures.

¹⁴HUET Bernard, in " L'enseignement du projet d'architecture ", propos recueillis par MARABDI Jean-François, octobre 1995, direction de l'architecture et de l'urbanisme, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports, Paris- La défense, p. 85.

¹⁵ L'exercice de type structuraliste consiste en la décomposition des éléments d'un " corps "énoncé et de la structure de leurs relations, c'est à dire des lois qui régissent leurs combinaisons. C'est une manière de décrire une œuvre : La ville ou une partie de la ville.

¹⁶ La charte d'Amsterdam de 1975, article 3.

¹⁷ Si l'on souhaite que l'apport de l'analyse d'un cadre bâti soit direct, il faut que son domaine soit spécifiquement architectural (morphologique) de sorte que le langage explicité par l'analyse avec ses éléments et sa syntaxe, soit analogue à un outil élaboré par le concepteur.

¹⁸ J. Delay et P. PICHOT définissent très clairement la méthode clinique dans leur Abrégé de psychologie à l'usage de l'étudiant, Paris, Masson, 1967, p. 10. Observation clinique : Cette notion appartient à la méthode "clinique ", qui s'oppose à la méthode " expérimentale " pour l'analyse d'un comportement. Elle est fondée sur l'examen de comportements observés dans des situations bien définies ne nécessitant pas de dispositifs artificiels.

¹⁹ Aujourd'hui, dans certaines écoles d'architecture, le projet urbain est enseigné plus tard, comme une spécialité.